



Comité de la forêt domaniale de Marly

Le jeudi 7 janvier 2021 à 14 h 30

Agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest





SOMMAIRE



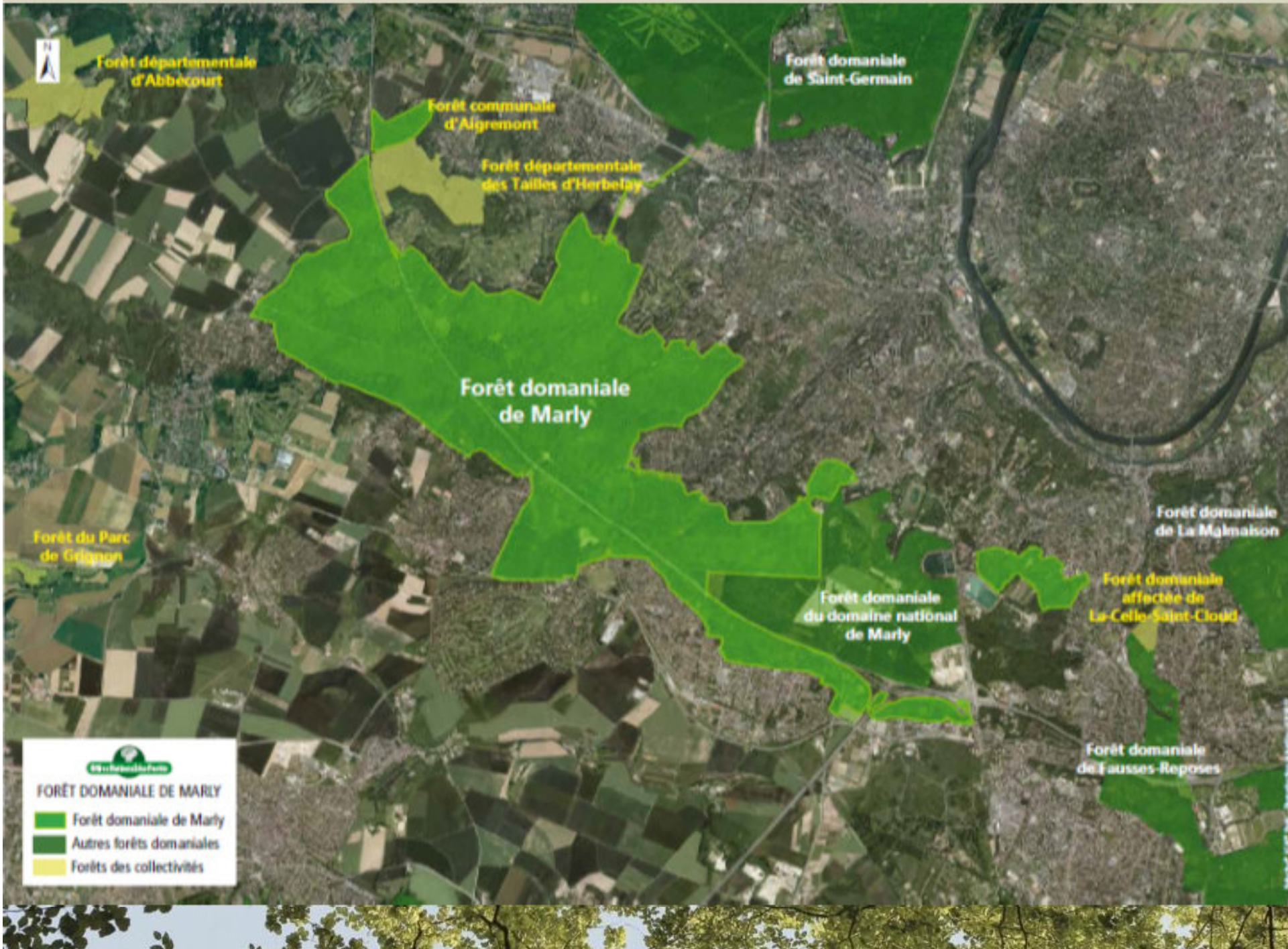
- L'ONF
- Carte d'identité de la forêt domaniale de Marly
- Exploitation forestière
 - ✓ Les différentes coupes
 - ✓ Les cartes des coupes
- Travaux :
 - ✓ Sylvicoles
 - ✓ Routiers
 - ✓ Accueil du public
 - ✓ Environnement
- Faune
- Présentation du projet d'aménagement de la forêt domaniale de Marly
- Le massif de Marly touché par la maladie de l'encre





CARTE D'IDENTITÉ DE LA FORÊT DOMANIALE DE MARLY





Carte d'identité de la forêt domaniale de Marly



Situation : département des **Yvelines**, sur les communes de Aigremont, Bailly, Bougival, Chambourcy, Feucherolles, Fourqueux, l'Etang-la-Ville, Louveciennes, Marly-le-Roi, Mareil-Marly, Noisy-le-Roi, Poissy, Rocquencourt, Saint-Nom-la-Bretèche, St-Germain en Laye.



Surface : 1 749 ha (forêt domaniale) et 400 ha (domaine du Trou d'Enfer)



Principales essences : chênes 45%, Châtaignier 39%, Hêtre 8%, Frêne 5%, autres feuillus et résineux 3%



Aménagement forestier : de 2002 à 2018 puis de 2020 à 2039



Carte d'identité de la forêt domaniale de Marly



Accueil : des zones d'accueil privilégiées : entrées de parkings, cheminements, réseaux de promenade...
Un centre d'éducation à l'environnement : A l'Ecole de la Campagne et de la Forêt qui accueille 8000 enfants chaque année.



Ecologie : une biodiversité remarquable dans les zones humides : 50 mares, Plan de gestion écologique en 2012
9 espèces de batraciens, 22 espèces de libellules.












Récolte de bois : de 7 500 m³ à 18 000 m³ en fonction des années, prévision 8 600 pour la période 2020 à 2039.



Carte d'identité de la forêt domaniale de Marly



Chiffres clé de gestion de la forêt

La forêt produit	La forêt préserve la biodiversité	La forêt accueille le public
 <p>97 % de feuillus 3 % de résineux 4 % d'espaces non boisés</p>	 <p>+ de 80 espèces d'oiseaux</p>	 <p>1 749 ha de forêt domaniale</p>
 <p>11 140 m³ accroissement moyen de la forêt par an</p>	 <p>100% de la surface de la forêt classé ZNIEFF (Zone d'Intérêt Écologique Faunistique Floristique et paysager)</p>	 <p>115 000 € dépensés en 2019 pour l'entretien</p>
 <p>9 200 m³ prélèvement moyen de la forêt par an</p>	 <p>35 % de la surface en îlots de vieux Bois</p>	 <p>800 000 visiteurs par an</p>





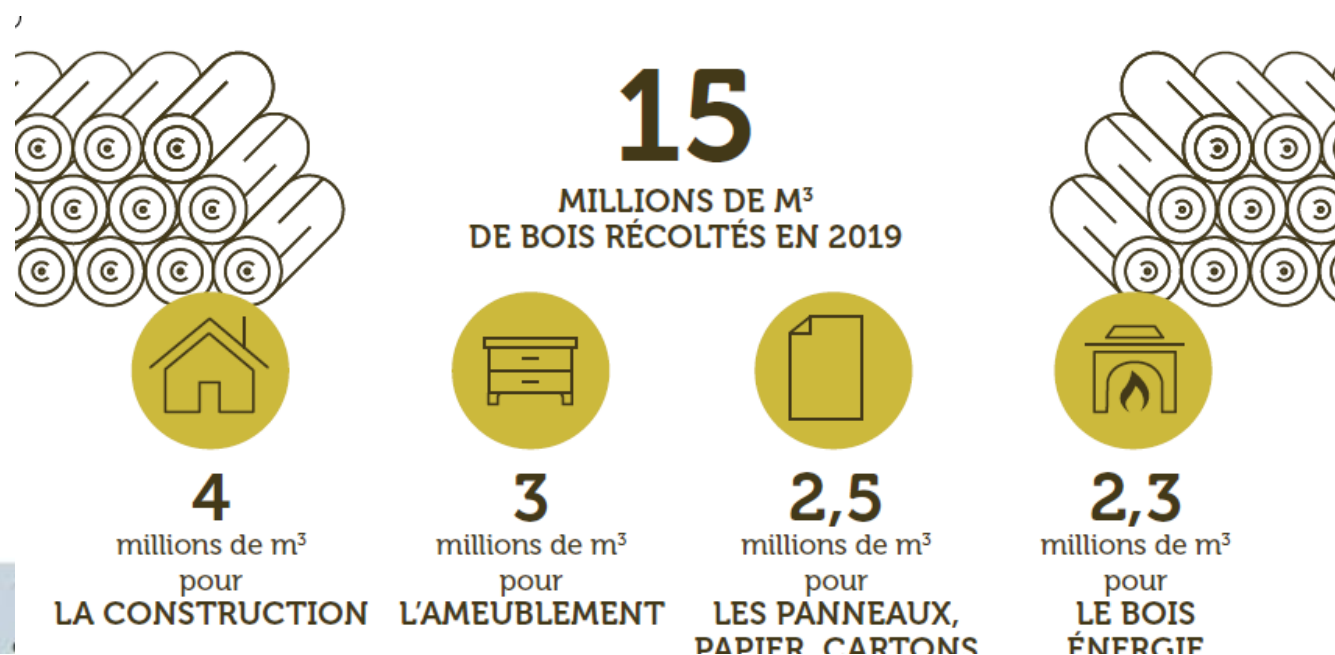
EXPLOITATION FORESTIÈRE



Exploitation forestière

Les coupes de bois : un acte de gestion sylvicole qui a trois finalités :

1. Assurer le **renouvellement** et l'entretien des peuplements des forêts
2. Offrir à la société un **éco-matériau renouvelable** pour relever le défi de la transition écologique et climatique
3. **Approvisionner** la filière forêt-bois qui représente 420 000 emplois et 60 000 entreprises en France



Le bois :

Une ressource valorisée dans sa globalité

L'ARBRE DANS TOUS SES ÉTATS

LES FEUILLES ET LES PETITES BRANCHES

- Fertilisant pour le sol
- Habitats pour les insectes et les champignons
- Combustible

LES GROSSES BRANCHES

- Combustible
- Panneaux agglomérés, pâte à papier, carton

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'écorce du chêne liège = BOUCHONS



L'épicéa = VIOLON



LE TRONC

SCIÉ, FENDU, TRANCHÉ OU DÉROULÉ

Tonnellerie, ébénisterie, parqueterie, menuiseries, charpente, emballages

CHUTES DE BOIS

Combustible, panneaux agglomérés, papier, carton

SCIURE

Combustible, panneaux agglomérés



L'Office national des forêts



- Gestionnaire des forêts publiques (**4,6Mha** en métropole) :
 - forêts domaniales (**1,7 Mha**)
 - forêts des collectivités (**2,9 Mha**)
- **25%** de la forêt française
- **9 000 professionnels** au service des territoires

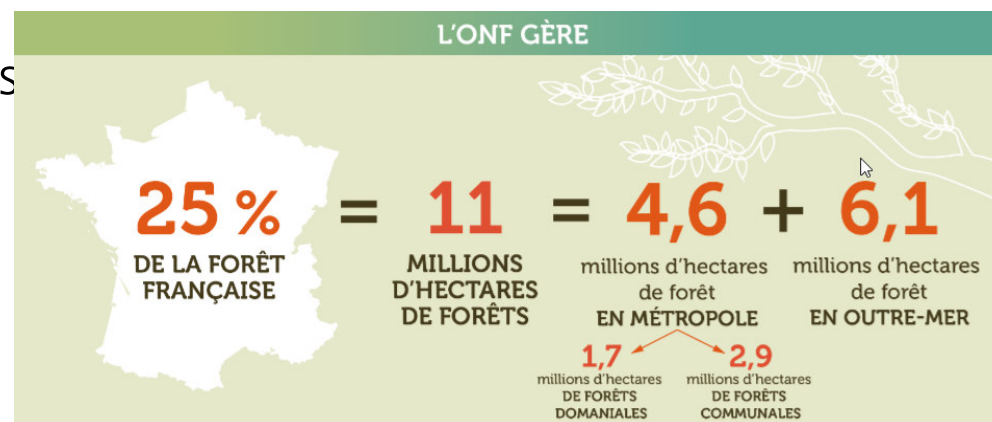
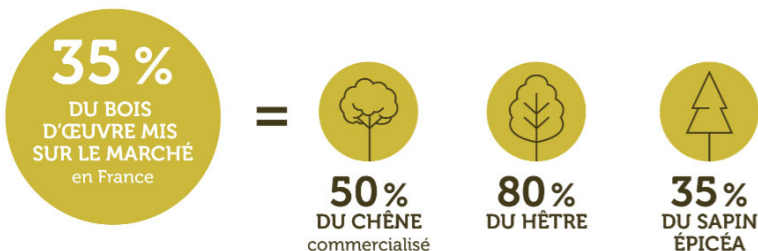
LA FORÊT FRANÇAISE, 30% DU TERRITOIRE

TAUX DE BOISEMENT

- moins de 15 %
- entre 15 et 25 %
- entre 25 et 35 %
- entre 35 et 45 %
- 45 % et plus



L'ONF commercialise plus de



31%

du territoire métropolitain recouvert de forêt

x2

Une surface multipliée par 2 en 2 siècles



L'Office national des forêts

ACTEUR LOCAL DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



5
grandes
missions

Plus de
50
partenaires
nationaux
au quotidien

▼
élus, acteurs
économiques,
institutionnels,
scientifiques,
associatifs.



Valoriser

la ressource en bois



Protéger

l'environnement et la biodiversité



Prévenir et gérer

les risques naturels



Accueillir

tous les publics en forêt



Proposer

des prestations et services
sur mesure aux collectivités
territoriales et aux entreprises
pour la préservation et le
développement des espaces
naturels.

L'Office national des forêts en Ile-de-France



- L'ONF gère **74 000 ha** de forêts domaniales et **17 000 ha** de forêts appartenant à des collectivités soit le tiers de la surface forestière régionale totale
- L'ONF met sur le marché près de **245 000 m³** par an soit plus des deux tiers du volume régional total
- En IDF, les forêts publiques permettent l'accueil de **80 millions de visiteurs** par an
- Près de **4000 ha** sont classés en réserve biologique (+ îlots de vieux bois...) et **56 %** des forêts sont classées Natura 2000



L'Office national des forêts

L'agence territoriale IDF Ouest



L'agence dépend de la direction territoriale Seine-Nord et fait partie des 50 agences territoriales de l'ONF.

Organisation de l'agence

- 1 direction d'agence
- 5 unités territoriales
- 42 techniciens forestiers sur le terrain
- 30 spécialistes et personnels de soutien
- 20 spécialistes de l'accueil et de l'animation nature

Superficie forestière gérée : 41 665 hectares

- 23 forêts domaniales représentant plus de 32 355 hectares
- 134 forêts des collectivités représentant 9 300 hectares (forêts régionales, départementales ou communales)

Forêts gérées dans 4 départements

78, 91, 92 et 95

Volume de bois commercialisés

Environ 140 000 m³ par an

Accueil du public

- 80 millions de visites par an (forêts franciliennes)
- 3 centres d'éducation à l'environnement
- 75 000 scolaires accueillis chaque année dans les centres pédagogiques ONF en Île-de-France



Exploitation forestière 2020

Chiffres de la forêt domaniale de Marly

- Volumes **martelés** (les arbres marqués par les forestiers pour être exploités) : **7 499 m³**
 - Dont 3 105 m³ de taillis
 - Dont 1 301 m³ de houppier
 - Dont 3 143 m³ de tiges

Source : service forêt de l'ONF



Les différentes coupes

La coupe en futaie irrégulière

Réalisée **tous les 8 à 10 ans sur chaque parcelle**, des arbres d'âges différents sont choisis par les techniciens forestiers puis coupés afin d'assurer les éclaircies nécessaires au renouvellement de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu. La forêt se transforme mais conserve toujours plusieurs strates de végétation arbustive et arborée.

>> Des **arbres sains, malades ou dangereux** sont ainsi prélevés. Cette opération permet d'assurer la régénération naturelle de la forêt tout en **sécurisant l'espace forestier** et en **récoltant le bois** dont la société a besoin.

>> Cela répond à la demande sociale de préserver les paysages forestiers



Les différentes coupes

La coupe de sécurité consiste à exploiter les arbres dépérissants afin de sécuriser l'espace forestier vis-à-vis des usagers et des riverains.

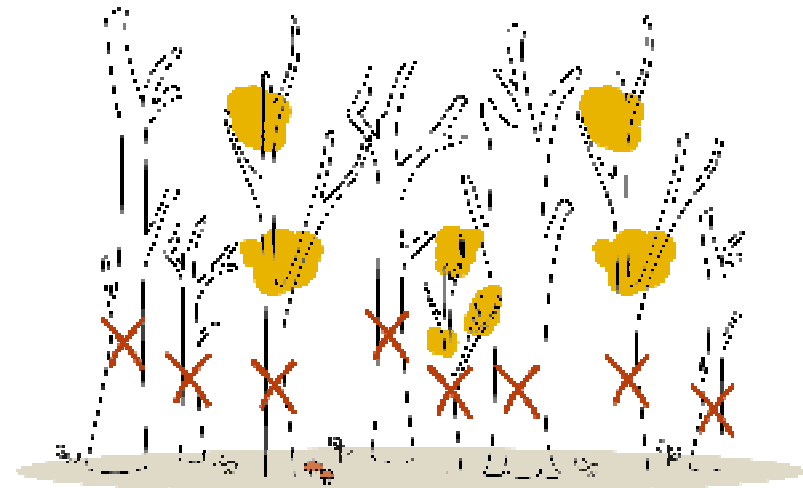
>> Les arbres dépérissants et dangereux aux abords des chemins, des routes, et des infrastructures sont coupés pour assurer la sécurité de tous.



Les différentes coupes

La coupe sanitaire de régénération

Si la santé des peuplements est **critique et ne permet plus d'assurer la régénération naturelle de la forêt** (maladies telles que la chalarose du frêne ou l'encre du châtaigner par exemple), tous les arbres **dépérissants ou morts sont coupés**. Une **plantation est ensuite programmée l'hiver suivant** pour assurer le renouvellement de la forêt.



Les différentes coupes

La coupe d'ouvertures de chemins d'exploitation

Appelés cloisonnements, ces chemins vont permettre de canaliser le passage des engins forestiers, **protégeant ainsi les sols**. Après leurs ouvertures, la végétation basse (ronces, fougères...) va se développer. Ils seront réutilisés par les engins forestiers tous les 10 ans, lors des coupes de bois. Ils sont régulièrement entretenus.

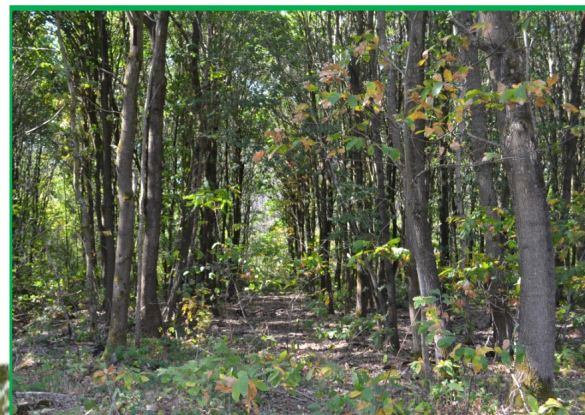
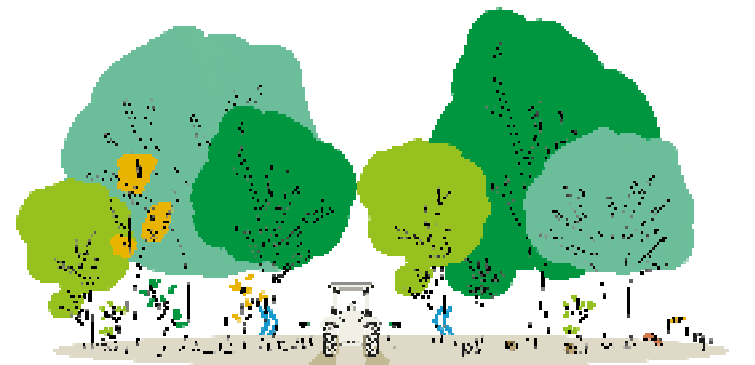
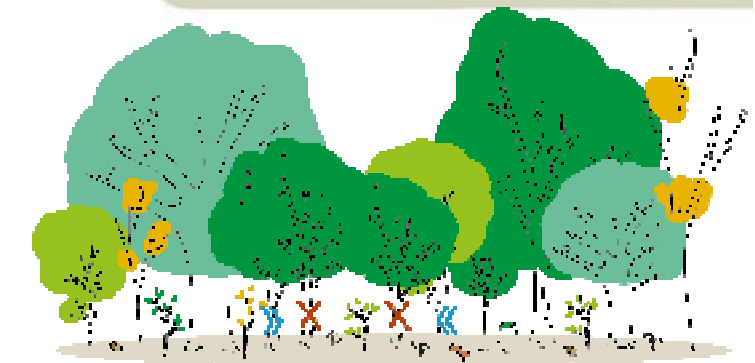
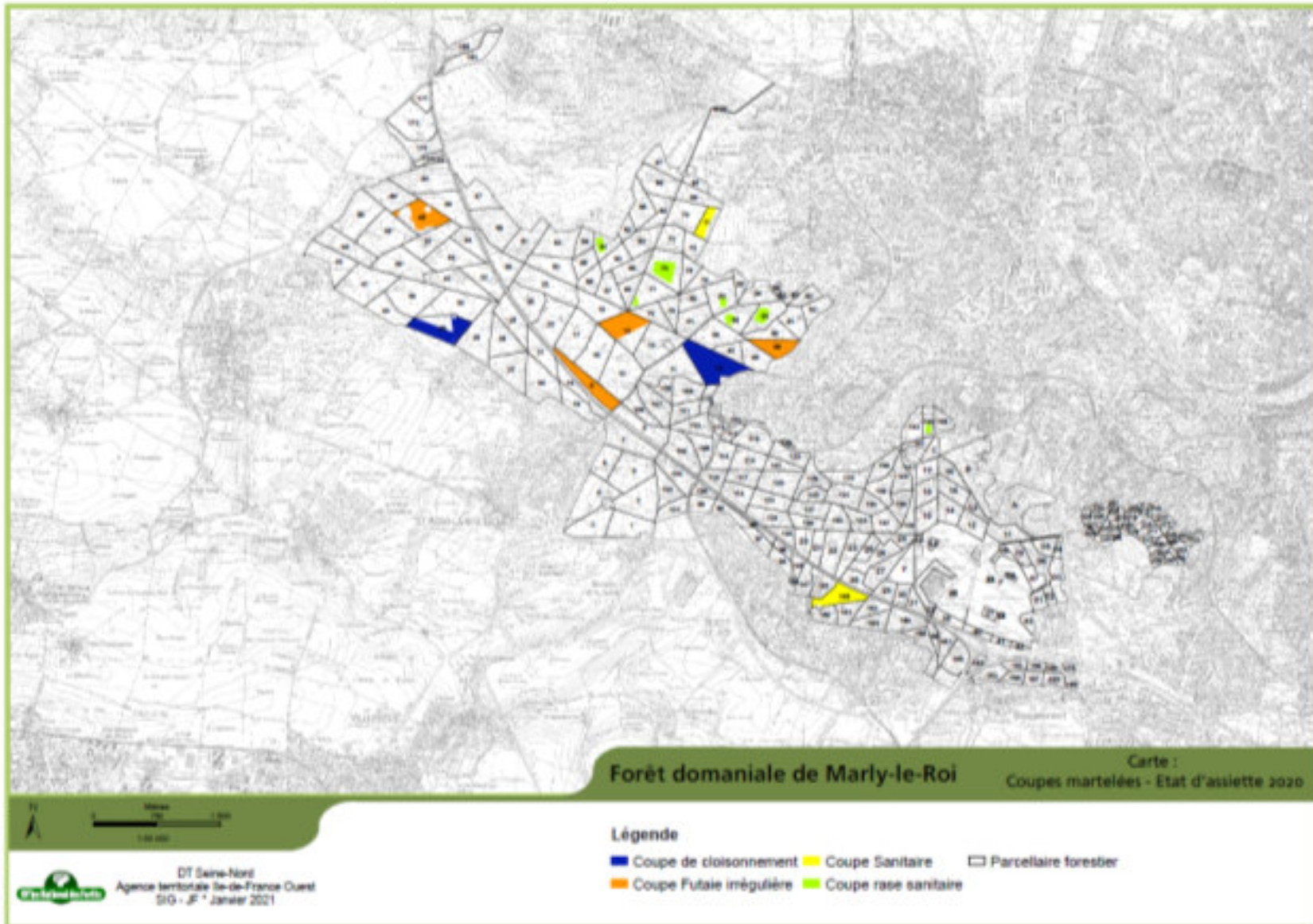


Photo d'un chemin d'exploitation



L'état d'assiette 2020

(les arbres sont marqués pour être exploités)





TRAVAUX



- Montants des travaux sylvicoles réalisés
 - Plantations 6 496 €
 - Protections contre le gibier 5 526 €
 - Entretien des jeunes plants et semis 34 951 €
 - Entretien des cloisonnements 13 548 €
- TOTAL : 60 521€**

Sources : Service forêt ONF



Autres travaux 2019

Chiffres de la forêt domaniale de Marly



■ Montants des travaux infrastructures

- Sécurisation des lisières et entretien de périmètre : 5 576 €
- Entretien et création de routes : 2 009 €

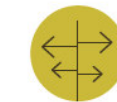
TOTAL : 7 585 €

Sources : Service forêt ONF



Travaux d'accueil du public

- L'aménagement des espaces naturels : sentiers pédestres, circuits VTT, aires d'accueil, aménagement de sites naturels et/ou historiques...
- La sensibilisation du public au rôle de la forêt et de la gestion forestière : rencontres, événements, accueil de scolaires...
- La préservation des paysages.



18 000
km
DE SENTIERS
PÉDESTRES



8 000
km
DE PISTES
CYCLABLES



4 000
km
DE PISTES
CAVALIÈRES



Plus de **60**
sentiers
ACCESSIBLES
À TOUS



41
SCHÉMAS D'ACCUEIL
DU PUBLIC EN FORÊT
DOMANIALE
réalisés en coopération avec
les collectivités et acteurs locaux



36
GÎTES
en location



9
circuits
DE RANDONNÉE
RETROUVANCE®

1 PARC FORESTIER
ET ANIMALIER
Espace Rambouillet



Travaux d'accueil du public 2020

Chiffres de la forêt domaniale de Marly



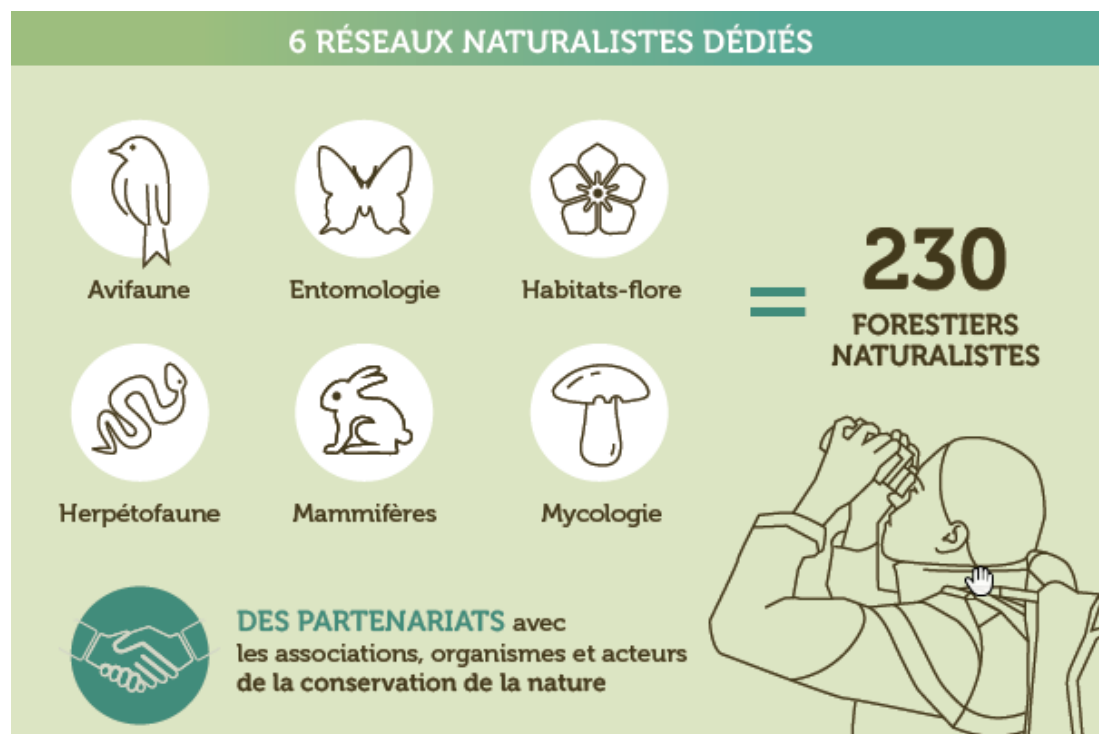
▪ Fonctionnement :	48 000 €
▪ Fauchages, tonte, entretien (aires d'accueil) :	17 000 €
▪ Propreté :	1 000 €
	+ Intervention de VGP
▪ Sécurité (sentier et chemins) :	19 000 €
▪ Mobilier, signalétique :	11 000 €

sources : SEAP ONF



Travaux d'environnement

L'ONF est un acteur important de la préservation de la biodiversité des milieux naturels avec :



Des actions pour préserver la ressource en eau :

- choix raisonné des essences et des modes de sylviculture,
- préservation des milieux humides en partenariat notamment avec les agences de l'eau.

Un réseau d'aires protégées : 6,6% de forêts domaniales, sous statut de protection (réserve naturelle, réserve biologique, ...).



Travaux d'environnement 2020

Chiffres de la forêt domaniale de Marly



- Travaux environnementaux :
11 204 €
(travaux sur 2 mares)

sources : SEAP ONF





FAUNE



FAUNE, maintenir l'équilibre forêt-gibier

La recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique fait partie intégrante de la gestion durable des forêts.

En l'absence de prédateurs naturels, la chasse est le seul mode de régulation des populations d'ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) qui, lorsqu'elles sont en trop grand nombre, compromettent la régénération des forêts et entraînent une baisse de la biodiversité.

En forêt domaniale, l'ONF est **le détenteur du droit de chasse** et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les acteurs du monde de la chasse.



Chiffres de la forêt domaniale de Marly

- Depuis 2019, la chasse est louée à une association pour le lot de la Domaniale de Marly ; l'ONF fixe le plan de chasse et contrôle sa réalisation (rôle de police de la chasse)
- **Saison 2020 – 2021 en cours (lundis)**
- **Réalisation du plan de chasse 2019-2020 (Domaniale + Parc) :**
 - Nombre de sangliers prélevés : 184
 - Nombre de chevreuils prélevés : 117



Office National des Forêts

PRUDENCE

ACTION DE CHASSE

EN FORÊT DOMANIALE DE MARLY

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Chasse en continu de 9h à 18h

Du 2 novembre 2020 au 1er février 2021

NOVEMBRE : lundis 2, 16 et 30
DÉCEMBRE : lundis 7 et 14
JANVIER : lundis 4, 11, 18 et 25
FÉVRIER : lundi 1er

PEFC 10-21-1428 Promotion pour une gestion durable des forêts / onf.fr/marly



PRÉSENTATION DU NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT DOMANIALE DE MARLY

Florian Lemaire - Aménagiste



SOMMAIRE

I - Carte d'identité de la forêt de Marly et Domaine
et analyse du milieu

II - Bilan de la gestion passée

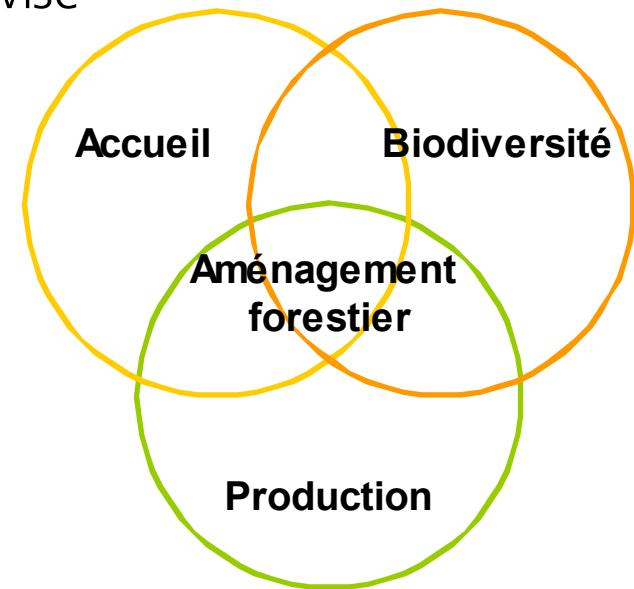
III - Plan d'action 2020-2039

IV - Conclusion

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

- Un plan de gestion durable, périodiquement révisé
- Une approbation ministérielle

- L'efficacité économique
- La performance environnementale
- La responsabilité sociale



CARTE DE SITUATION DE LA FORÊT

ha Surface : 2 176 ha





Accueil :

Ecole de la Campagne dans la partie Domaine de Marly

Fréquentation de proximité par des chemins balisés, de nombreuses pistes cyclables, des pistes cavalières, un sentier pédagogique et des aires de stationnement.





Ecologie :

- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 :
 - Petit marais près de la gare de l'Etang la Ville
 - Mare à l'ouest des vestiges
 - Aulnaie du Val de Cruye
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 2 :
 - Ensemble de la forêt de Marly
- Milieux ouverts et préservés du Domaine de Marly





Production de bois d'oeuvre : Accroissement de 4,2 m³ par hectare et par an



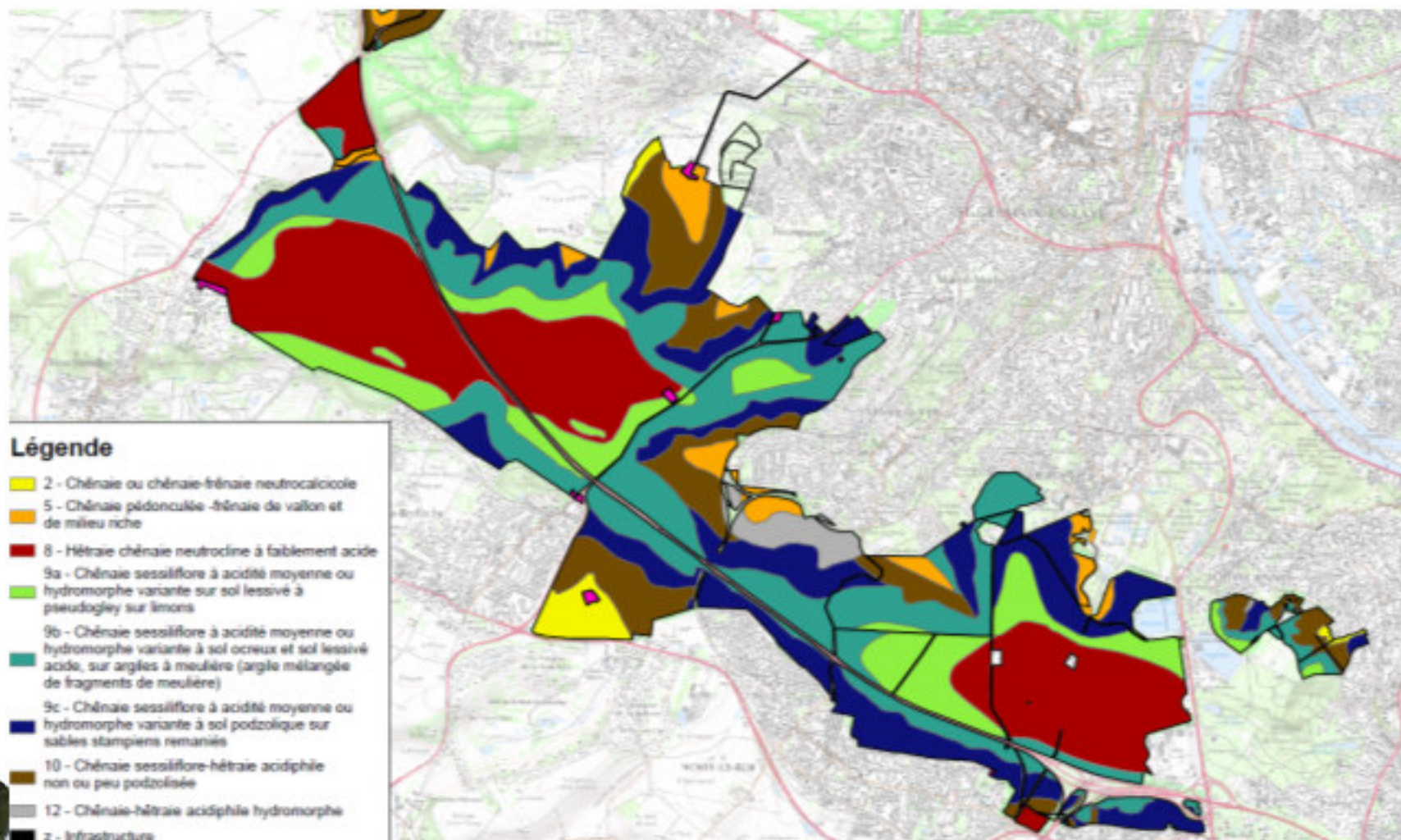
Principales essences :

Châtaigner (34%), Chêne sessile et pédonculé (30%), Hêtre (14%), Charme (8%), autres feuillus (13%) et résineux (1%)



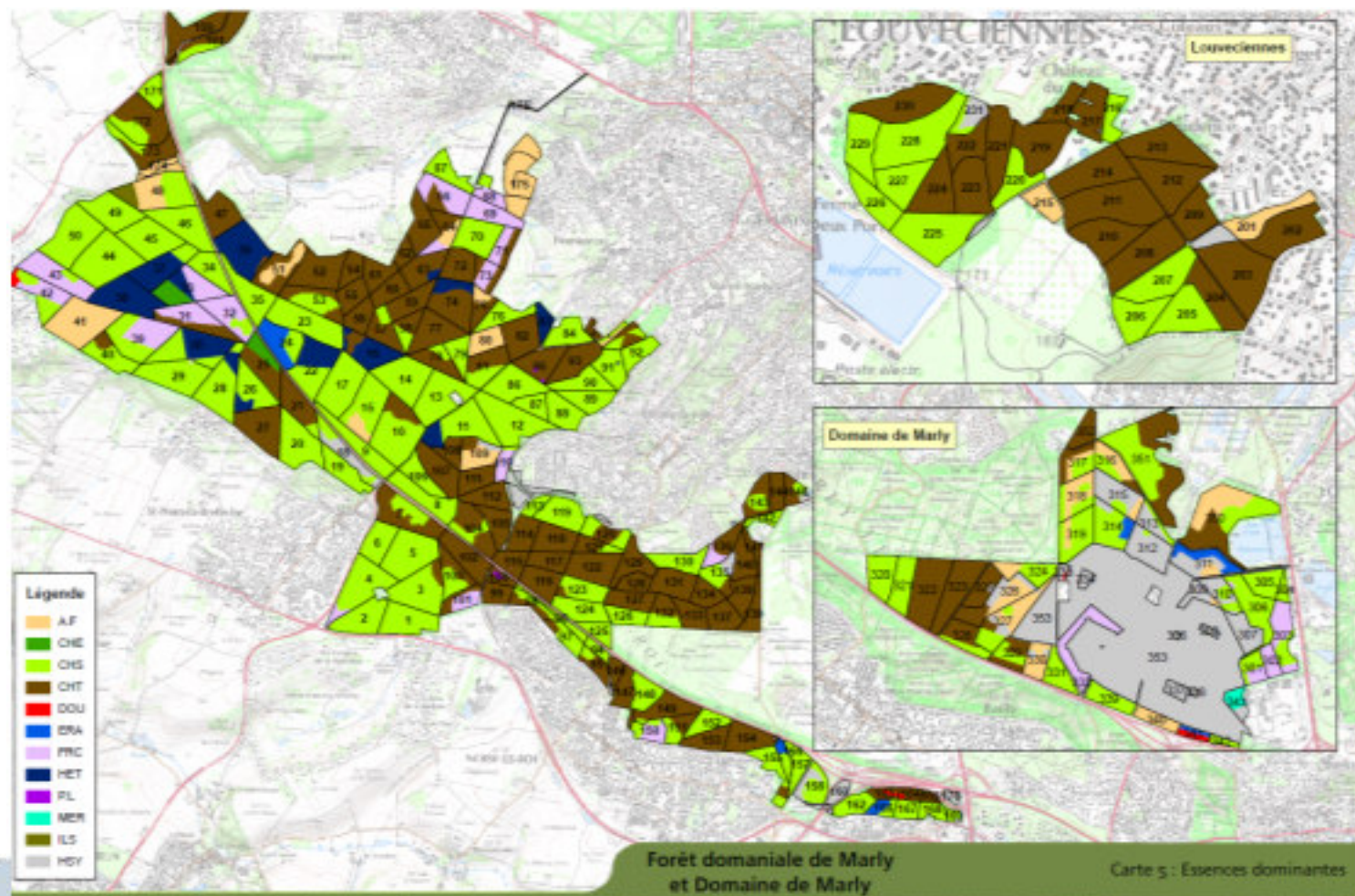
LE SOL

- Des « stations » favorables à la croissance de la forêt



LES PEUPELEMENTS

- Des peuplements diversifiés avec des points de vigilance sur le dépérissement du châtaignier



BILAN DE LA GESTION PASSÉE



LE MODE DE GESTION

- **Le traitement en « Futaie régulière »**
- Les deux phases de la vie de la forêt :
 - Croissance : du semis à l'arbre adulte
→ Opérations « d'amélioration »
 - Renouvellement : de l'arbre adulte aux semis
→ Opérations « de régénération »



PLAN D' ACTIONS 2020 - 2039



LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT : LA MULTIFONCTIONNALITE

Une **gestion durable multifonctionnelle** sur toutes les surfaces gérées

→ un équilibre intime, presque sur chaque hectare, entre les trois grandes fonctions :

1. **Produire le bois** dont la société a besoin et assurer le renouvellement des peuplements
2. Permettre **l'accueil du public**
3. Protéger et enrichir **la biodiversité des forêts**, milieux naturels particulièrement riches

1. ACCUEILLIR

- Accueillir le public et veiller à la qualité des paysages

→ Mise en place de la sylviculture en « futaie irrégulière » pour le nouvel aménagement



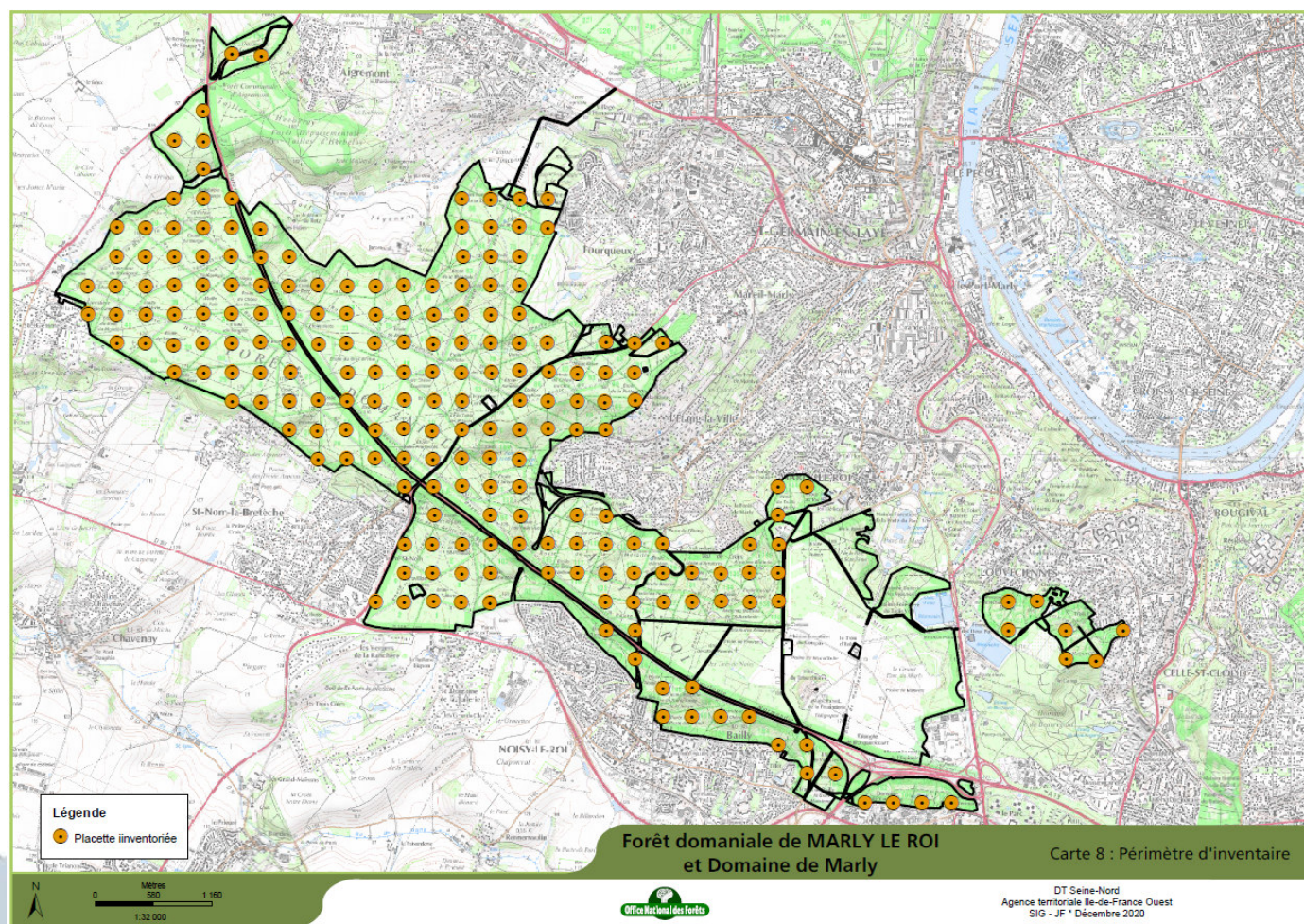
1. ACCUEILLIR

- La capacité d'accueil et le niveau d'équipement seront maintenus à leur état actuel
- Les coupes du nouveau plan d'aménagement seront **réparties dans le temps et dans l'espace**
- La communication avec les habitants et les partenaires continue à se développer



2. PRODUIRE

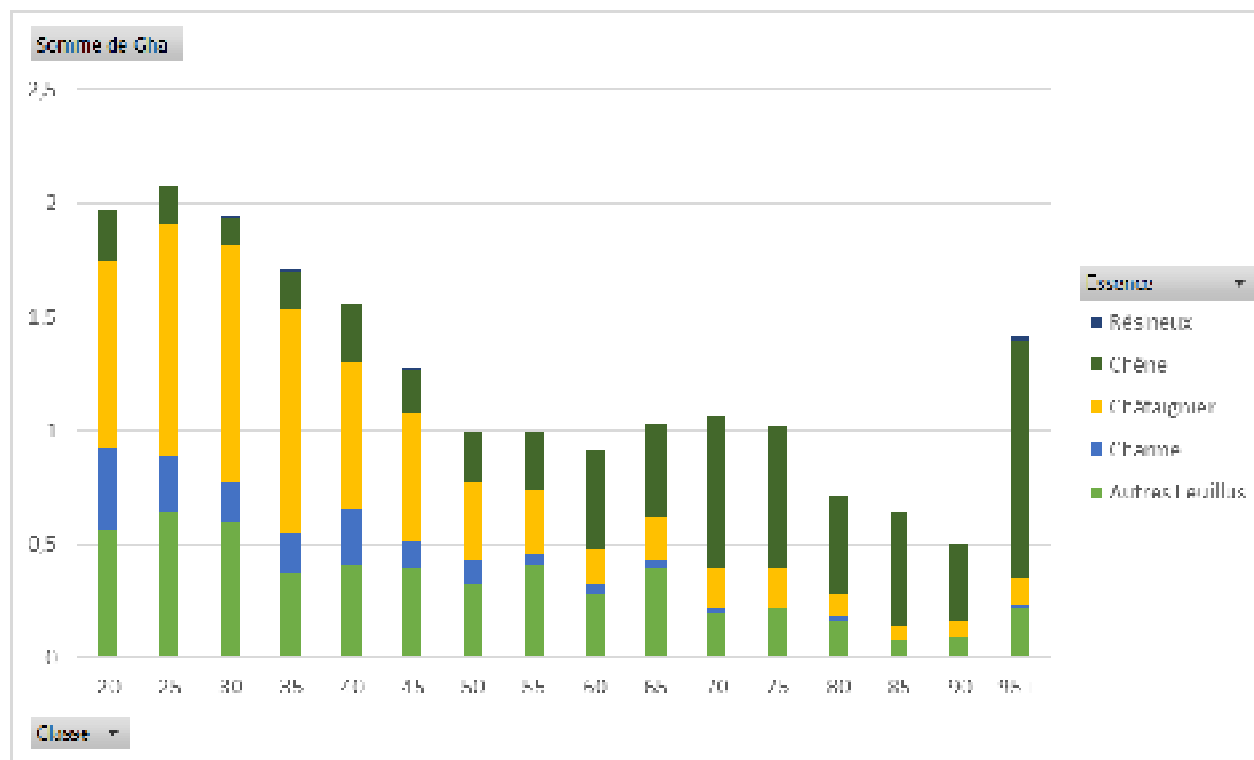
- Suivre précisément et sur le long terme l'évolution de la forêt
- ➔ **Mise en place du réseau de « placettes permanentes »**



2. PRODUIRE

Le capital par essence
et classe de diamètre
en surface terrière

Une forêt encore trop
« dense » pour la
bonne régénération
du chêne

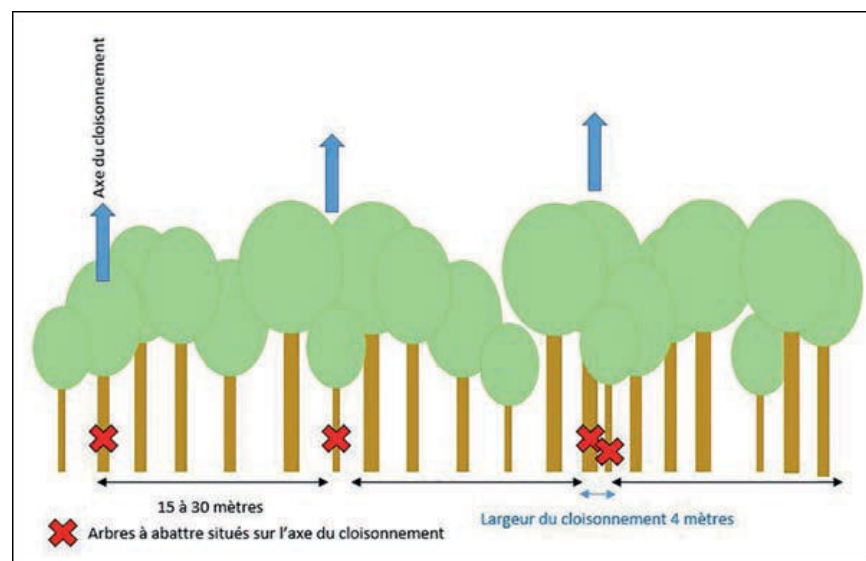


2. PRODUIRE

Les coupes du prochain aménagement

La coupe de « cloisonnement »

Réseau de voies d'accès pérennes pour les engins forestiers, espacées de 24 m, pour protéger les sols du tassement.



2. PRODUIRE

La coupe sanitaire : retirer les arbres dépérissants pour sécuriser l'espace forestier.



La coupe de futaie irrégulière : passer tous les 8 à 10 ans pour récolter une partie des arbres, maintenir en continu des arbres sur la parcelle. La forêt se transforme mais conserve plusieurs strates de végétation arbustive et arborée.



2. PRODUIRE

La coupe sanitaire : retirer les arbres dépérissants pour sécuriser l'espace forestier.



Et une exception : la coupe « rase sanitaire », en cas de dépérissement massif du peuplement.

La coupe de futaie retire une partie des arbres et la forêt se transforme mais

à 10 ans pour récolter une coupe sur la parcelle. La forêt se transforme en forêt mixte à composition arbustive et arborée.



2. PRODUIRE

Le choix des essences forestières :

- En adéquation avec **les sols** et les peuplements
- En tenant compte du **climat** à venir et des **pathogènes** connus
- En favorisant **le mélange et la régénération naturelle**

Bonne présence du **mélange Chêne** – Charme, à maintenir
Favoriser les essences « secondaires » (fruitiers forestiers, essences alluviales)

Dépérissement du Châtaignier et du Frêne



3. PRESERVER

- Conserver et valoriser les richesses naturelles de Marly:
 - ➔ Création d'**îlots de sénescence, de vieillissement, et de zones « hors sylviculture »**
 - ➔ Enrichissement du réseau des **arbres « habitat »**
 - ➔ Gestion des mares et des prairies



3. PRESERVER

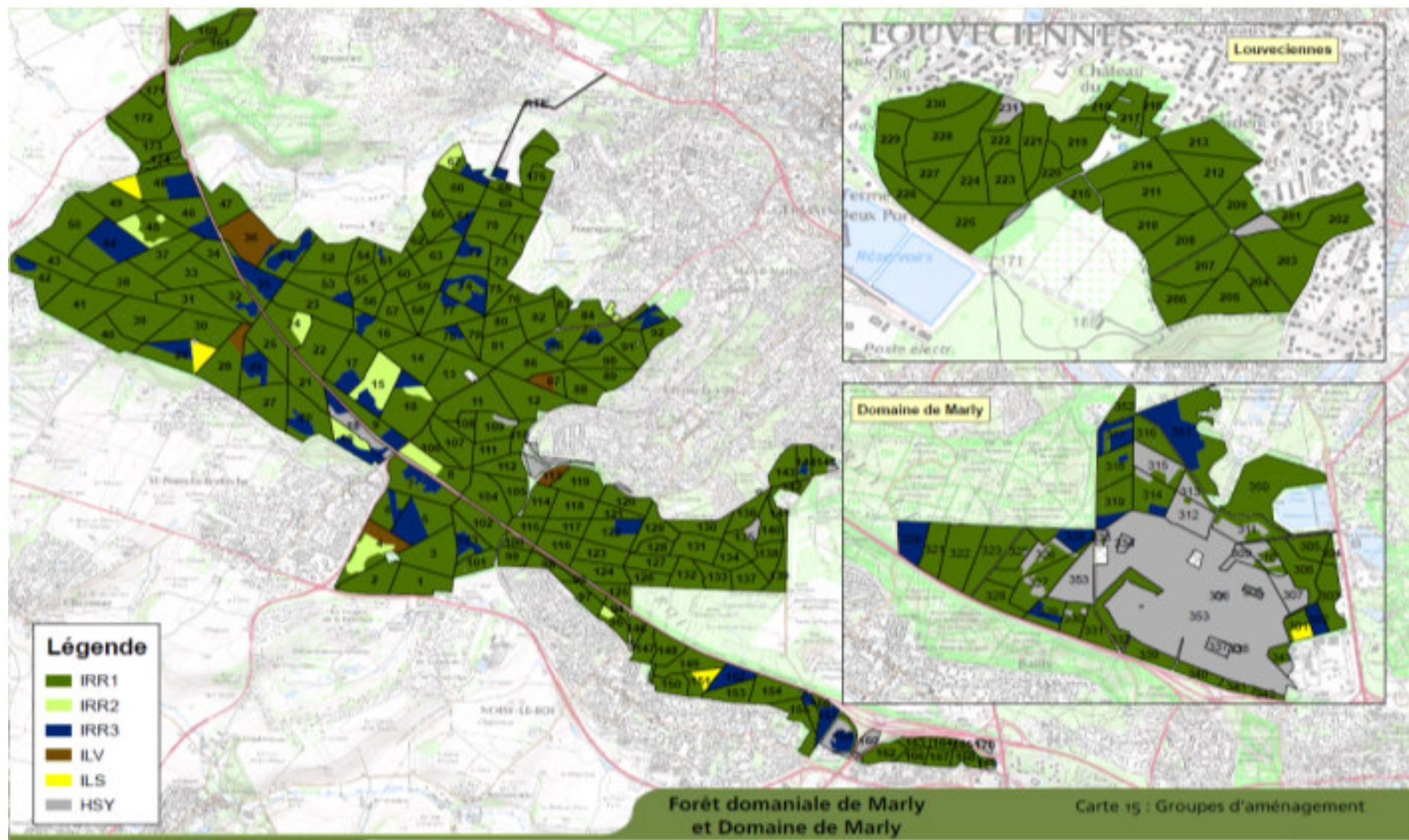
La recherche de **l'équilibre entre la forêt et le gibier** : la chasse est une régulation nécessaire pour garantir la régénération de la forêt et le maintien de la biodiversité...

Surtout en futaie irrégulière !

→ Elargir la palette des outils de suivi à Marly



EN RESUME... LES CHOIX POUR LES 20 ANS A VENIR :





LA FORÊT DOMANIALE DE MARLY TOUCHÉE PAR LA MALADIE DE L'ENCRE



UN PHÉNOMÈNE GRANDISSANT ET IMPACTANT SÉRIEUSEMENT LE MASSIF

Cette maladie est due à un pathogène (micro-organisme) microscopique qui **attaque le système racinaire des arbres**, entraînant un dépérissement rapide des châtaigniers sur de nombreuses parcelles de la forêt.

Origine du phénomène :

Ce pathogène, latent depuis des décennies, s'est propagé très rapidement ces dernières années en raison de printemps humides qui ont engorgé les terrains favorisant la multiplication et le déplacement du pathogène dans le sol. Puis les périodes de sécheresse qui ont suivi et se sont succédées n'ont pas permis aux arbres affaiblis de réagir.

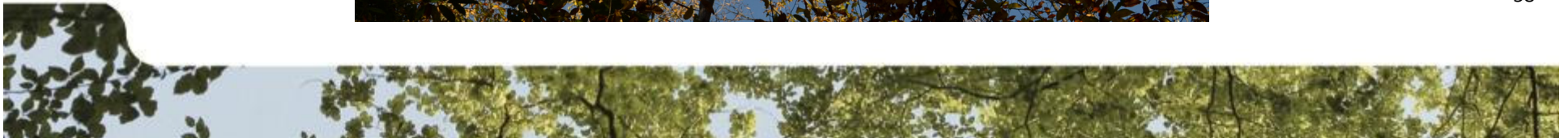
>> Un suivi mis en place par les chercheurs et les forestiers : DSF, INRAE, CNPF et l'ONF



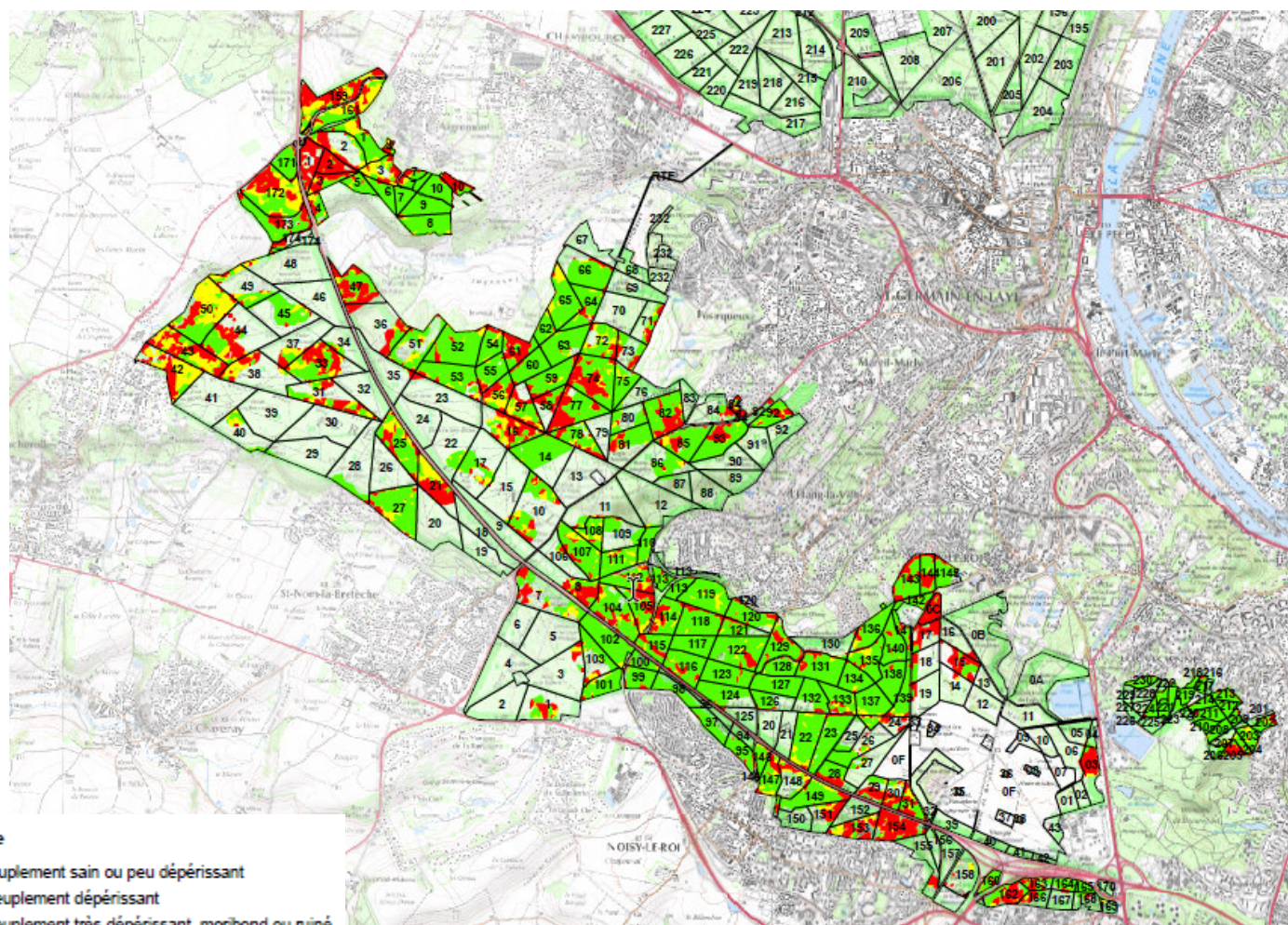
QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les arbres touchés se caractérisent par des feuilles jaunâtres et petites, un dessèchement des rameaux, des fructifications de petite taille puis un dépérissement général.

Il n'y a pas de traitement pour lutter contre cette maladie.



UN OUTIL DE SUIVI MIS EN PLACE : LA TÉLÉDÉTECTION



Légende

- 1 - Peuplement sain ou peu dépérissant
- 3 - Peuplement dépérissant
- 4 - Peuplement très dépérissant, moribond ou ruiné

PARCELLE 77 – ROUTE DES PRINCESSES

COUPE SANITAIRE EN NOVEMBRE 2020



ET LA SUITE ?

Pour les 3 années à venir, **16 ha** ont été identifiés par les forestiers comme nécessitant d'ores et déjà des coupes et une replantation.

Les peuplements coupés seront régénérés grâce au Plan de Relance mis en place par l'Etat, avec une **diversité d'essences** qui privilégie le chêne sessile et les « fruitiers forestiers ».

Au fur et à mesure de l'extension du phénomène, les coupes rases sanitaires pourront être amenées à s'étendre.





MERCI de votre attention

Agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest